

Communiqué de presse

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE DE SOLIDES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE ET DES INITIATIVES DE MOBILISATION DE CAPITAUX S'ÉLEVANT À 850 MILLIONS \$

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire

BROOKFIELD, Nouvelles, 31 octobre 2018 – Aujourd'hui, Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : BEP.UN; NYSE : BEP) (« **Énergie Brookfield** ») a annoncé ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018.

« Nos activités ont continué à dégager une forte croissance par part au cours du trimestre et nous avons fait avancer un certain nombre de priorités stratégiques à l'échelle mondiale, » d'affirmer Sachin Shah, chef de la direction d'Énergie Brookfield. « Plus particulièrement, nous avons renforcé notre bilan et nos liquidités en tirant profit de l'intérêt continu des investisseurs pour les centrales de production d'énergie renouvelable de grande qualité. Nous prévoyons dégager 850 millions \$ grâce à des initiatives de recyclage des capitaux assorties d'excellentes évaluations et de financements avantageux qui reflètent la croissance de notre trésorerie. Ces initiatives élèveront nos liquidités disponibles à plus de 2,3 milliards \$ et constituent une importante ressource financière dans l'actuel contexte d'investissement. »

Résultats financiers

Périodes closes les 30 septembre				
<i>En millions de dollars américains (sauf les montants par part ou indication contraire)</i>				
<i>Non audité</i>	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2018	2017	2018	2017
Production totale (GWh)				
- Production réelle	11 609	9 370	37 611	31 472
- Production moyenne à long terme	12 113	9 098	38 486	30 136
Quote-part d'Énergie Brookfield				
- Production réelle	5 552	5 198	18 701	18 078
- Production moyenne à long terme	5 956	5 053	19 242	17 221
Fonds provenant des activités ¹	105 \$	91 \$	470 \$	438 \$
Par part ^{1, 2}	0,33 \$	0,28 \$	1,50 \$	1,44 \$
Fonds provenant des activités normalisés ^{1, 2, 3}	139 \$	74 \$	513 \$	380 \$
Par part ^{1, 2, 3}	0,44 \$	0,24 \$	1,64 \$	1,25 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(55) \$	(43) \$	(49) \$	11 \$
Par part ²	(0,18) \$	0,14 \$	(0,16) \$	0,04 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve aux sections « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

²⁾ Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, le nombre total moyen pondéré de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables et de participation de commandité s'est établi à respectivement 312,6 millions et 312,7 millions (respectivement 311,8 millions et 303,5 millions en 2017).

³⁾ Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme en Amérique du Nord et en Europe et de taux de change constants. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, l'écart constaté relativement à la production moyenne à long terme totalisait respectivement 22 millions \$ et 35 millions \$ (17 millions \$ et (58) millions \$ en 2017) et l'écart constaté relativement aux taux de change s'élevait respectivement à 12 millions \$ et 8 millions \$.

Énergie Brookfield a enregistré une perte nette de 55 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 (0,18 \$ par part), contre un résultat net de 43 millions \$ (0,14 \$ par part) pour la période correspondante de 2017. Les fonds provenant des activités se sont établis à 105 millions \$ (0,33 \$ par part) contre 91 millions \$ (0,28 \$ par part) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation sur douze mois de 18 % par part des fonds provenant des activités. Ces résultats reflètent l'augmentation de la marge et des initiatives en matière de croissance.

Initiatives de mobilisation de capitaux

Nous prévoyons nous départir d'actifs et négocier des financements plus avantageux pouvant atteindre dans l'ensemble environ 1 milliard \$ d'ici la fin de l'exercice, ce qui dégagerait un produit net de 850 millions \$ pour Énergie Brookfield. En date du présent rapport, nous avons mis en œuvre ces initiatives et mobilisé plus de 500 millions \$. En tout et pour tout, cela élèvera nos liquidités disponibles à 2,3 milliards \$ et amplifiera notre souplesse financière dans l'actuel environnement d'investissement.

Nous avons annoncé aujourd'hui la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille hydroélectrique au Canada d'une puissance de 413 MWh à un consortium d'acheteurs. Énergie Brookfield est toujours responsable de la gestion et de l'exploitation du portefeuille. Nous prévoyons également vendre une participation supplémentaire de 25 % dans ces actifs pour le même prix à un autre groupe d'investisseurs avant la fin de l'exercice.

Le portefeuille est composé de trois centrales hydroélectriques au Canada diversifiées et entièrement sous contrat : le réseau de Great Lakes Power en Ontario d'une puissance de 349 mégawatts, la centrale Carmichael en Ontario d'une puissance de 19 mégawatts et la centrale Kokish en Colombie-Britannique d'une puissance de 45 mégawatts, dont une participation de 25 % est détenue par la Première Nation Namgis. Ces centrales sont soutenues par des conventions d'achat d'électricité conclues avec des clients de premier ordre. La durée contractuelle résiduelle moyenne de ces conventions est de 14 ans. Valeurs mobilières TD agit à titre de conseiller financier d'Énergie Brookfield et Torys LLP, de conseiller juridique.

Nous continuons également de faire avancer le processus de vente d'un portefeuille d'énergie éolienne et d'énergie solaire en Afrique du Sud d'une puissance de 178 MW.

Nous avons émis, au cours du trimestre, une obligation verte de 300 millions \$ CA à 4,25 %, soit 100 points de base en deçà de la dette venant à échéance correspondante. Par conséquent, nous n'avons aucune échéance importante pour les cinq prochaines années et la durée moyenne pondérée de notre dette est de 10 ans.

Résultats d'exploitation et résultats financiers

L'apport de notre secteur hydroélectricité aux fonds provenant des activités a été de 104 millions \$. Bien que la production ait été inférieure à la moyenne à long terme dans certaines régions au cours du trimestre, nous avons su tirer parti de la vente d'électricité produite à partir de l'eau accumulée dans nos réservoirs durant les périodes où les prix étaient plus élevés. Aux États-Unis, cette commercialisation active de l'électricité nous a permis d'obtenir des prix de l'ordre de 60 \$ par mégawattheure, tandis qu'au Brésil, nous obtenions près de 500 R\$ par mégawattheure (environ 165 \$ US par mégawattheure) pour les ventes d'électricité à court terme. En Colombie, nous avons continué de mettre en œuvre notre plan d'affaires et avons conclu 12 nouveaux contrats s'échelonnant sur plusieurs années à des prix supérieurs au prix actuel au comptant.

L'apport de notre secteur énergie éolienne aux fonds provenant des activités s'est élevé à 29 millions \$, soit près du double de celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de nos récentes acquisitions. Bien que la variabilité des ressources éoliennes fasse partie de la réalité de notre entreprise, notre portée mondiale nous permet de bénéficier d'une grande diversité de ressources qui ont fait en sorte que la production globale a été conforme à nos prévisions. Par exemple, les ressources éoliennes plus faibles aux États-Unis et en Irlande ont été largement compensées par le rendement supérieur au Brésil.

Les secteurs énergie solaire et accumulation et divers ont ajouté 42 millions \$ aux fonds provenant des activités, ce qui est conforme à nos attentes et témoigne d'une ressource stable et de produits qui sont plutôt liés à la disponibilité qu'à la production.

Nous continuons à faire évoluer notre portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale. Un fait marquant a été la mise en service ce trimestre d'un parc éolien en Irlande d'une puissance de 28 mégawatts. Nous avons également fait avancer un projet éolien en Écosse d'une puissance de 19 mégawatts, un petit projet hydroélectrique au Brésil de 49 mégawatts et l'expansion d'une centrale d'accumulation par pompage aux États-Unis d'une puissance de 63 mégawatts. Ensemble, ces projets devraient contribuer aux fonds provenant des activités sur une base annualisée à hauteur de 17 millions \$ dès le quatrième trimestre de 2018. Nous nous sommes également concentrés sur l'obtention des permis et la négociation des contrats visant l'ajout d'une puissance de 176 mégawatts pour un projet de développement à un stade avancé. Nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie d'intégration de nouveaux actifs dans nos activités en Europe, en réalisant l'acquisition d'un parc éolien en Irlande d'une puissance de 23 mégawatts après la fin du trimestre.

Le point sur l'entente de commercialisation de l'électricité

En 2011, Brookfield Asset Management (« BAM ») a inscrit en Bourse ses activités du secteur de l'énergie renouvelable en regroupant tous les actifs de ce secteur dans une seule entité d'envergure mondiale (« Brookfield Renewable Partners » ou « BEP »). Dans le cadre de cette transaction, BAM fournissait à BEP des services de commercialisation de l'électricité en Amérique du Nord pour lesquels BEP versait des frais de commercialisation. En outre, BAM achetait de l'électricité de BEP aux termes de conventions d'achat d'électricité (« CAE ») à long terme.

Pour faciliter la vente de la participation de 25 % dans certains actifs hydroélectriques au Canada, BAM et BEP ont convenu de ce qui suit :

- La convention de services de commercialisation de l'électricité conclue entre BEP et BAM sera résiliée et BEP ne versera plus de frais de commercialisation à BAM. Plutôt, ces services seront internalisés par BEP, étant donné les capacités déjà développées par BEP en matière de commercialisation et de vente d'électricité ailleurs dans le monde;
- BEP et BAM ont modifié ou convenu de transférer certaines de leurs CAE existantes, y compris d'augmenter les paiements que BEP reçoit à l'égard de ses actifs hydroélectriques en Ontario pour mieux harmoniser ces paiements avec les contrats sous-jacents à ces actifs conclus avec des tierces parties. Le prix contractuel que BEP réalise en Ontario a été augmenté de 16 \$ CA par mégawattheure. De plus, BEP s'est vu accorder l'option de prolonger, en 2029, le contrat à l'égard de son réseau Great Lakes Power jusqu'en 2044, au prix de 60 \$ par mégawattheure;
- En échange de la résiliation des services, de l'élimination des frais de commercialisation de l'électricité qui étaient versés auparavant à BEP et de l'augmentation des paiements reçus par BEP pour l'électricité vendue par le portefeuille au Canada ainsi que du transfert d'autres CAE, BEP et BAM ont convenu de réduire de 3 \$ par mégawattheure le prix que BEP reçoit conformément aux CAE existantes portant sur ces actifs dans l'État de New York chaque année à partir de 2021 jusqu'en 2026.

Ces modifications ont été apportées de façon à être sans effet sur la valeur pour BEP et BAM. En outre, ces modifications simplifieront les activités d'Énergie Brookfield et renforceront les capacités de celle-ci de faire des transactions et du commerce. Le profil des contrats d'Énergie Brookfield demeurera en grande partie le même, la durée contractuelle résiduelle continuera donc de se situer en moyenne à 14 ans.

La clôture des modifications apportées aux CAE décrites précédemment à l'égard des actifs en Ontario est survenue aujourd'hui. La clôture du reste de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles et est prévue pour le premier semestre de 2019. Cette transaction a été approuvée par un comité d'administrateurs indépendants d'Énergie Brookfield qui a tenu compte des conseils prodigués par des conseillers financiers et juridiques indépendants.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,49 \$ par part de société en commandite, est payable le 31 décembre 2018 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 30 novembre 2018. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées d'Énergie Brookfield ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, à moins qu'ils ne demandent que le paiement soit effectué dans une autre devise. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier qui détient leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Énergie Brookfield offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip>.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Brookfield Renewable Partners

Brookfield Renewable Partners exploite l'une des plus importantes plateformes du monde cotées en Bourse et axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie dont la puissance installée totalise plus de 17 000 mégawatts et le portefeuille de projets de développement, 8 000 mégawatts. Énergie Brookfield est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable inscrite phare de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion de plus de 300 milliards \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées :

Relations avec les médias :
Claire Holland
Vice-présidente, Communications

(416) 369-8236
claire.holland@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :
Divya Biyani
Directrice, Relations avec les investisseurs
(416) 369-2616
divya.biyani@brookfield.com

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du deuxième trimestre de 2018 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux actionnaires et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (heure de l'Est), le 31 octobre 2018, au moyen d'une webdiffusion, à l'adresse <https://event.on24.com/wcc/r/1853632/C78C153A2D0C50CAA4396BD9A872359F>, ou par téléconférence, en composant le 1 866 521-4909 (sans frais en Amérique du Nord). Les participants de l'extérieur du Canada ou des États-Unis, veuillez composer le 1 647 427-2311 à environ 8 h 50 (heure de l'Est). Un enregistrement de la téléconférence sera disponible jusqu'au 30 novembre 2018 en composant le 1 800 585-8367. Si vous téléphonez d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis, veuillez composer le 1 416 621-4642.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire », et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés sur nos liquidités, financements avantageux, produits anticipés tirés du recyclage des capitaux de manière opportune, ainsi que sur les avantages provenant des acquisitions et de l'étendue mondiale et diversité des ressources d'Énergie Brookfield. Ils comprennent également des énoncés concernant la simplification des activités d'Énergie Brookfield et du renforcement des capacités de transaction et de commerce de celle-ci, ainsi que l'avancement sur le plan de la réalisation des projets de développement, et la contribution attendue des projets de développement à la capacité de production et aux flux de trésorerie futurs. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans ce communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment la conjoncture économique dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; notre capacité de croître au sein de nos marchés actuels ou de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; la capacité de trouver, de réaliser et d'intégrer efficacement de nouvelles acquisitions et de réaliser les avantages de ces acquisitions; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les modifications apportées à la réglementation gouvernementale; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels nous exerçons nos activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; notre absence de contrôle sur toutes nos activités; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités normalisés, aux fonds provenant des activités ajustés, , aux fonds provenant des activités par part et aux fonds provenant des activités normalisés par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités, des fonds provenant des activités normalisés, des fonds provenant des activités ajustés, des fonds provenant des activités par part et des fonds provenant des activités normalisés par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités normalisés, les fonds provenant des activités ajustés, les fonds provenant des activités par part et les fonds provenant des activités normalisés par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie que nous anticipons que notre portefeuille d'exploitation dégagera. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire donnée par le contexte.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Produits	674 \$	608 \$	2 202 \$	1 968 \$
Autres produits	7	7	26	25
Coûts d'exploitation directs	(257)	(243)	(760)	(716)
Coûts de service de gestion	(22)	(21)	(64)	(58)
Charge d'intérêts – emprunts	(176)	(158)	(534)	(477)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6	4	12	3
Change et perte latente sur les instruments financiers	(10)	(12)	(35)	(44)
Amortissement des immobilisations corporelles	(192)	(202)	(611)	(600)
Divers	(18)	(4)	(72)	23
Recouvrement (charge) d'impôt				
Exigible	(6)	(15)	(20)	(27)
Différé	11	4	(2)	(17)
	5	(11)	(22)	(44)
Résultat net	17 \$	(32) \$	142 \$	80 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Participations ne donnant pas le contrôle				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	55 \$	(4) \$	142 \$	29 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	(1)	(1)	(1)	-
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	(22)	(18)	(20)	5
Actions privilégiées	7	7	20	19
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	8	29	21
Capitaux propres des commanditaires	(32)	(24)	(28)	6
	17 \$	(32) \$	142 \$	80 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite	(0,18) \$	(0,14) \$	(0,16) \$	0,04 \$

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	30 sept. 2018	31 déc. 2017
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	313 \$	799 \$
Liquidités soumises à restrictions	211	181
Créances clients et autres actifs courants	569	554
Actifs liés à des instruments financiers	59	72
Montants à recevoir de parties liées	54	60
Actifs détenus en vue de la vente	758	-
	1 964	1 666
Actifs liés à des instruments financiers	161	113
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 111	721
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	25 521	27 096
Goodwill	905	901
Actifs d'impôt différé	169	177
Autres actifs non courants	110	230
	29 941 \$	30 904 \$
Passif		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	516 \$	542 \$
Passifs liés à des instruments financiers	40	184
Montants à payer à des parties liées	120	112
Tranche courante de la dette à long terme	864	1 676
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	527	-
	2 067	2 514
Passifs liés à des instruments financiers	121	86
Dette à long terme et facilités de crédit	10 528	10 090
Passifs d'impôt différé	3 543	3 588
Autres passifs non courants	328	344
	16 587	16 622
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	6 046	6 298
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	51	58
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 489	2 843
Actions privilégiées	600	616
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	707	511
Capitaux propres des commanditaires	3 461	3 956
	13 354	14 282
	29 941 \$	30 904 \$

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Activités d'exploitation				
Résultat net	17 \$	(32) \$	142 \$	80 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Amortissement des immobilisations corporelles	192	202	611	600
Écart de conversion et perte latente sur les instruments financiers	5	23	14	50
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(5)	(4)	(11)	(3)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(11)	(4)	2	17
Autres éléments sans effet de trésorerie	10	8	50	(24)
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	2	27	5
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	16	5	28	(5)
Variation nette des soldes du fonds de roulement	(1)	4	(46)	26
	236	204	817	746
Activités de financement				
Dette à long terme – emprunts	713	500	2 676	799
Dette à long terme – remboursements	(316)	(709)	(2 549)	(1 171)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	232	13	281
Acquisition d'Isagen à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(5)
Émission de parts de société en commandite privilégiées	-	-	196	187
Émission de parts de société en commandite	-	411	-	411
Rachat de parts de société en commandite	-	-	(8)	-
Distributions versées :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(81)	(130)	(438)	(426)
Aux porteurs d'actions privilégiées	(7)	(7)	(20)	(19)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées	(9)	(8)	(27)	(19)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	(161)	(151)	(482)	(440)
Emprunts auprès de parties liées	-	-	200	-
Remboursements auprès de parties liées	(200)	-	(200)	-
	(52)	138	(639)	(402)
Activités d'investissement				
Acquisition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	-	(280)	(12)	(280)
Investissement dans les éléments suivants :				
Dépenses d'investissement de maintien	(37)	(39)	(93)	(90)
Développement et construction d'actifs de production d'énergie renouvelable	(22)	(67)	(60)	(156)
Produit de la cession d'actifs	-	-	-	150
Cession de titres	-	-	25	-
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	9	(420)	(30)
Liquidités soumises à restrictions et autres	(46)	(2)	(75)	(24)
	(105)	(379)	(635)	(430)
(Perte) profit de change sur la trésorerie	(6)	6	(14)	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Augmentation (diminution)	73	(31)	(471)	(80)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	3	-	(15)	-
Solde au début de la période	237	174	799	223
Solde à la fin de la période	313 \$	143 \$	313 \$	143 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :				
Intérêts payés	154 \$	116 \$	469 \$	421 \$
Intérêts reçus	5 \$	6 \$	17 \$	23 \$
Impôts sur le résultat payés	10 \$	15 \$	33 \$	43 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹		Résultat net	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	2 526	2 900	2 654	2 654	166 \$	201 \$	99 \$	128 \$	53 \$	82 \$	(3) \$	35 \$
Brésil	791	802	996	978	53	60	38	42	31	37	2	1
Colombie	742	881	859	861	54	47	29	25	20	13	11	1
	4 059	4 583	4 509	4 493	273	308	166	195	104	132	10	37
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	597	285	696	378	50	30	30	21	14	11	(27)	(21)
Europe	141	96	208	95	17	11	9	4	2	-	(9)	(1)
Brésil	211	95	242	87	15	10	13	9	11	7	5	6
Divers	48	-	41	-	4	-	3	-	2	-	1	-
	997	476	1 187	560	86	51	55	34	29	18	(30)	(16)
Énergie solaire	279	-	260	-	58	-	46	-	31	-	19	-
Accumulation et divers	217	139	-	-	25	18	14	9	11	6	5	2
Siège social	-	-	-	-	-	-	(4)	(6)	(70)	(65)	(59)	(66)
Total	5 552	5 198	5 956	5 053	442 \$	377 \$	277 \$	232 \$	105 \$	91 \$	(55) \$	(43) \$

1) Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	Attribuable aux porteurs de parts						Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS ¹
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	273	86	58	25	-	442	(100)	332	674
Autres produits	2	-	1	-	1	4	(1)	4	7
Coûts d'exploitation directs	(109)	(31)	(13)	(11)	(5)	(169)	31	(119)	(257)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	70	-	70
BAIIA ajusté	166	55	46	14	(4)	277	-	217	-
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	(22)	(22)	-	-	(22)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(58)	(25)	(15)	(3)	(27)	(128)	29	(77)	(176)
Charge d'impôt exigible	(4)	(1)	-	-	-	(5)	2	(3)	(6)
Distributions attribuables aux éléments suivants :									
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	(10)	(10)	-	-	(10)
Actions privilégiées	-	-	-	-	(7)	(7)	-	-	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	(31)	-	(31)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(137)	(137)
Fonds provenant des activités	104	29	31	11	(70)	105	-	-	-
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	(16)	-	-	-	(2)	(18)	-	-	-
Fonds provenant des activités ajustés	88	29	31	11	(72)	87	-	-	-
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	16	-	-	-	2	18	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(93)	(50)	(11)	(5)	(1)	(160)	32	(64)	(192)
Change et perte latente sur les instruments financiers	(4)	(3)	-	-	1	(6)	-	(4)	(10)
Charge d'impôt différé	6	(3)	(1)	-	15	17	3	(9)	11
Divers	(3)	(3)	-	(1)	(4)	(11)	(2)	(5)	(18)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	(33)	-	(33)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	82	82
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ³	10	(30)	19	5	(59)	(55)	-	-	(55)

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 6 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 55 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Fondées sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme.

³⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net pour le trimestre clos le 30 septembre 2017 :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	Attribuable aux porteurs de parts					Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS ¹
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	308	51	18	-	377	(15)	246	608
Autres produits	5	-	-	-	5	-	2	7
Coûts d'exploitation directs	(118)	(17)	(9)	(6)	(150)	6	(99)	(243)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	9	-	9
BAIIA ajusté	195	34	9	(6)	232	-	149	
Coûts de service de gestion	-	-	-	(21)	(21)	-	-	(21)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(58)	(15)	(3)	(23)	(99)	3	(62)	(158)
Charge d'impôt exigible	(5)	(1)	-	-	(6)	-	(9)	(15)
Distributions attribuables aux éléments suivants :								
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	(8)	(8)	-	-	(8)
Actions privilégiées	-	-	-	(7)	(7)	-	-	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(78)	(78)
Fonds provenant des activités	132	18	6	(65)	91	-	-	
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	-	-	-	(2)	(17)	-	-	
Fonds provenant des activités ajustés	132	18	6	(67)	74	-	-	
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	-	-	-	2	17	-	-	
Amortissement des immobilisations corporelles	(98)	(28)	(7)	-	(133)	3	(72)	(202)
Change et perte latente sur les instruments financiers	(1)	(8)	-	1	(8)	-	(4)	(12)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	11	(8)	-	7	10	-	(6)	4
Divers	(7)	10	3	(9)	(3)	(1)	-	(4)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	82	82
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ³	37	(16)	2	(66)	(43)	-	-	(43)

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 4 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 4 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Fondées sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme.

³⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la perte nette attribuable aux capitaux propres des commanditaires et de la perte par part de société en commandite, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2018	2017	Par part	
			2018	2017
Perte nette attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires	(32) \$	(24) \$	(0,18) \$	(0,14) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	(1)	(1)	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	(22)	(18)	-	-
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(55) \$	(43) \$	(0,18) \$	(0,14) \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata				
Amortissement des immobilisations corporelles	160	133	0,51	0,43
Change et perte latente sur les instruments financiers	6	8	0,02	0,02
Recouvrement d'impôt différé	(17)	(10)	(0,05)	(0,03)
Divers	11	3	0,03	-
Fonds provenant des activités	105 \$	91 \$	0,33 \$	0,28 \$
Moyenne pondérée des parts en circulation ¹			312,6	311,8

¹⁾ Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹		Résultat net	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	9 704	10 866	9 915	9 916	655 \$	726 \$	455 \$	520 \$	322 \$	386 \$	130 \$	198 \$
Brésil	2 731	2 559	2 931	2 896	185	178	133	135	109	115	5	3
Colombie	2 382	2 705	2 547	2 553	160	140	91	73	62	38	41	12
	14 817	16 130	15 393	15 365	1 000	1 044	679	728	493	539	176	213
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	1 905	1 117	2 184	1 326	158	109	109	83	64	52	(39)	(13)
Europe	413	362	496	367	46	35	27	19	13	9	(12)	(6)
Brésil	473	204	506	163	33	19	26	15	20	11	(1)	8
Divers	117	-	117	-	9	-	6	-	3	-	(3)	-
	2 908	1 683	3 303	1 856	246	163	168	117	100	72	(55)	(11)
Énergie solaire	569	-	546	-	106	-	87	-	57	-	19	-
Accumulation et divers	407	265	-	-	62	42	33	17	23	7	(6)	(5)
Siège social	-	-	-	-	-	-	(15)	(16)	(203)	(180)	(183)	(186)
Total	18 701	18 078	19 242	17 221	1 414 \$	1 249 \$	952 \$	846 \$	470 \$	438 \$	(49) \$	11 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	Attribuable aux porteurs de parts						Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS ¹
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	1 000	246	106	62	-	1 414	(197)	985	2 202
Autres produits	10	2	4	-	2	18	(5)	13	26
Coûts d'exploitation directs	(331)	(80)	(23)	(29)	(17)	(480)	63	(343)	(760)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	139	12	151
BAIIA ajusté	679	168	87	33	(15)	952	-	667	
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	(64)	(64)	-	-	(64)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(174)	(65)	(30)	(10)	(75)	(354)	54	(234)	(534)
Charge d'impôt exigible	(12)	(3)	-	-	-	(15)	3	(8)	(20)
Distributions attribuables aux éléments suivants :									
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	(29)	(29)	-	-	(29)
Actions privilégiées	-	-	-	-	(20)	(20)	-	-	(20)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	(57)	(10)	(67)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(415)	(415)
Fonds provenant des activités	493	100	57	23	(203)	470	-	-	
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	(48)	-	-	-	(6)	(54)	-	-	
Fonds provenant des activités ajustés	445	100	57	23	(209)	416	-	-	
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	48	-	-	-	6	54	-	-	
Amortissement des immobilisations corporelles	(287)	(131)	(24)	(17)	(1)	(460)	61	(212)	(611)
Change et perte latente sur les instruments financiers	(3)	(4)	(3)	(2)	14	2	(6)	(31)	(35)
Charge d'impôt différé	(2)	(7)	(1)	-	24	14	2	(18)	(2)
Divers	(25)	(13)	(10)	(10)	(17)	(75)	15	(12)	(72)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	(72)	-	(72)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	273	273
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ³	176	(55)	19	(6)	(183)	(49)	-	-	(49)

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 12 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 142 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Fondées sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme.

³⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	Attribuable aux porteurs de parts					Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS ¹
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	1 044	163	42	-	1 249	(35)	754	1 968
Autres produits	13	0	-	1	14	-	11	25
Coûts d'exploitation directs	(329)	(46)	(25)	(17)	(417)	15	(314)	(716)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	20	-	20
BAIIA ajusté	728	117	17	(16)	846	-	451	-
Coûts de service de gestion	-	-	-	(58)	(58)	-	-	(58)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(179)	(44)	(10)	(66)	(299)	9	(187)	(477)
Charge d'impôt exigible	(10)	(1)	-	-	(11)	-	(16)	(27)
Distributions attribuables aux éléments suivants :								
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	(21)	(21)	-	-	(21)
Actions privilégiées	-	-	-	(19)	(19)	-	-	(19)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	(9)	-	(9)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(248)	(248)
Fonds provenant des activités	539	72	7	(180)	438	-	-	-
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	(45)	-	-	(6)	(51)	-	-	-
Fonds provenant des activités ajustés	494	72	7	(186)	387	-	-	-
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	45	-	-	6	51	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(293)	(84)	(19)	-	(396)	9	(213)	(600)
Change et perte latente sur les instruments financiers	(7)	(13)	-	(15)	(35)	1	(4)	(38)
Charge d'impôt différé	(11)	-	-	18	7	-	(24)	(17)
Divers	(15)	14	7	(9)	(3)	(2)	22	17
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	(8)	-	(8)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	219	219
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ³	213	(11)	(5)	(186)	11	-	-	11

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 3 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 29 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Fondées sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme.

³⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net attribuable aux capitaux propres des commanditaires et du résultat par part de société en commandite, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2018	2017	Par part	
			2018	2017
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires	(28) \$	6 \$	(0,16) \$	0,04 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	(1)	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts échangeables/remboursables détenues par Brookfield	(20)	5	-	-
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(49) \$	11 \$	(0,16) \$	0,04 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	460	396	1,47	1,30
Change et (profit latent) perte latente sur les instruments financiers	(2)	35	(0,01)	0,12
Recouvrement d'impôt différé	(14)	(7)	(0,04)	(0,02)
Divers	75	3	0,24	-
Fonds provenant des activités	470 \$	438 \$	1,50 \$	1,44 \$
Moyenne pondérée des parts en circulation ¹			312,7	303,5

¹⁾ Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.